

l'écho de Montagne

bulletin communal d'information de Montagne | n° 17 | février 2013



le mot du Maire

2012 a été une année assez compliquée pour l'équipe municipale : Revirement du bailleur social pour la maison Buisson, rejet de l'emplacement prévu pour l'implantation de notre station d'épuration, contamination du réseau d'eau potable ... on reviendra dans cet écho N° 17 sur toutes ces difficultés et leurs conséquences.

En quelque sorte, le bateau Montagnard a traversé une tempête et le maire, capitaine en cette circonstance, peut se reprocher de ne pas l'avoir vue venir car finalement, le meilleur capitaine est celui qui sait éviter le mauvais temps. Mais ceci étant dit, je retire quand même de nombreuses satisfactions de cette année compliquée. Le bateau montagnard est solide et l'équipage a fait face et ne s'est pas désuni dans la tempête !

On a certes perdu du temps sur certains projets, mais on reste en ordre de marche, on s'adapte et on ressort finalement plus forts, plus crédibles et plus sereins de cet épisode difficile. Je peux aussi

Coup de proje



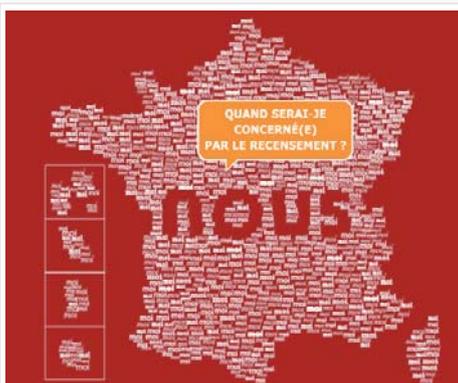
eau potable : 2012 année charnière



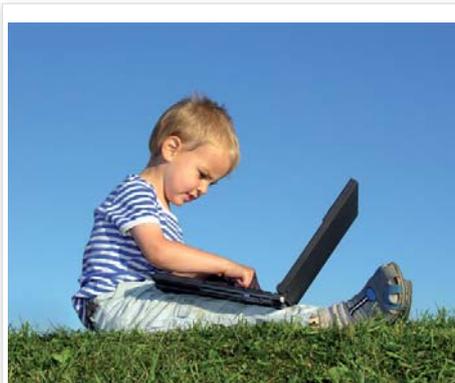
maison Buisson, où en est on ?
p 10 vie municipale



ordures ménagères, ce qui change en 2013
vie intercommunale p 21



recensement 2013
p 26 entre nous



internet, le haut débit en vue
entre nous p 30



sommaire

redire ici ma reconnaissance envers les montagnards qui, au plus fort de la tempête ne nous ont pas accablés mais au contraire nous ont apporté du soutien et souvent de l'aide. En ces circonstances, l'appartenance à une collectivité prend tout son sens. J'ai le sentiment que Montagne a vraiment joué collectif cette année et je trouve que chacun peut en être fier.

Mais, le temps file et les projets n'ont pas avancé aussi vite qu'on aurait pu l'espérer. Ce ne serait pas forcément un problème si la fin du mandat n'approchait pas si rapidement. Il faudra donc se résoudre à ne pas finaliser tous les projets dans lesquels nous nous sommes engagés. Je ne peux m'empêcher de ressentir un peu de frustration, même si finalement il n'y a rien de grave.

Il nous reste maintenant à utiliser au mieux cette dernière année afin de laisser en fin de mandat une situation aussi bonne que possible.

Bien sûr, ce mot du maire est publié un peu tard, mais je veux quand même souhaiter pour cette nouvelle année que chaque montagnard trouve la part de bonheur à laquelle il a droit.

Vincent Lavergne

Coup de proje

eau potable, 2012 année charnière
pp 3-7

Vie municipale

finances | point sur les projets : assainissement collectif / maison Buisson |
pause pour gwendoline
pp 8-11

Vie associative

ACCA | sou des écoles | comité des fêtes | club de l'amitié | AEP | association patriotique |
les bureaux des associations
pp 12-17

Vie scolaire

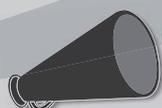
les lapins | l'école à la télé | éco-école | correspondances scolaires | éducation artistique |
du nouveau à la cantine ! | cantine et garderie en ligne
pp 18-20

Vie intercommunale

centre aquatique | ludothèque | habitat | ordures ménagères | contrat de rivières | brèves
pp 21-25

Entre nous

recensement | repas des aînés | souvenirs, souvenirs | état-civil | bibliothèque | jeunes
montagnards | CCAS c'est aussi | internet, haut débit en vue | 2012, Montagne en images | agenda
pp 26-32



ont contribué à l'écho de Montagne

V. Lavergne, C. Mandier, F. Delaguillaumie, M. Duckit, C. Cotte, G. Rillet, D. Vincent, I. Alexandre, AM Giraud, J. Pacaud, B. Bruyat, P. & A. Vivier.

crédits photos : commune de Montagne, R. Effantin, M. Guinard, CCPSM, DR.

Maquette & mise en page : commune de Montagne (Aymeric Vivier).

Publication de la commune de Montagne, mairie, le village, 38160 Montagne

Directeur de publication : Vincent Lavergne

Tirage : 170 exemplaires / Impression : Multiplan, Chatte (38160)

Coup de proje



eau potable, 2012 année charnière

L'eau potable est un sujet fréquemment abordé dans l'écho de Montagne. Rien de plus normal, tant elle est importante dans notre quotidien. 2012 devait être l'année de la sécurisation de l'approvisionnement du réseau par son interconnexion, réalisée, avec celui de l'Herbasse. L'épisode regrettable de la contamination bactérienne, entraîne une profonde remise en cause de notre service public de l'eau potable.

Retour en 3 parties sur cette année charnière.

1/ Interconnexion avec le réseau du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH)



La municipalité s'était engagée auprès de l'ARS (Agence régionale de Santé) à apporter une solution aux dépassements des limites de qualité en pesticide de l'eau distribuée qui se produisaient de plus en plus régulièrement en période estivale. Il fallait donc trouver une ressource d'eau supplémentaire pour remplacer l'eau du forage du grand champ.

Notre schéma directeur pour l'eau potable avait clairement identifié l'interconnexion avec le réseau du SIEH comme étant la meilleure option pour disposer d'une ressource supplémentaire. D'autres options d'interconnexion avec le réseau du SIE Saint-Antoine/Saint-Bonnet avaient aussi été étudiées, mais rejetées car nettement plus coûteuses.

Priorité 2012

Cette opération était identifiée comme prioritaire et la municipalité a souhaité que l'interconnexion soit réalisée avant l'été 2012 pour éviter de passer un été de plus avec l'eau du forage. Cependant, la définition précise de l'ouvrage n'était pas possible au début de l'année 2012 en raison d'incertitudes sur les modalités de partage de l'eau avec Saint-Lattier. Le problème est en effet complexe car l'eau des sources (partagée avec Saint-Lattier) et l'eau du SIEH passent obligatoirement par la même conduite.

Pour gagner du temps, nous avons décidé de scinder l'opération en deux phases. Une première phase pour la réalisation de l'ouvrage, la pose des tuyaux et des

Coup de proje eau potable, 2012 année charnière

vannes principales devant être réalisée avant l'été 2012. Une deuxième phase de travaux, prévue en 2013 devait concerner l'instrumentation, réglage des débits et mesure, et le traitement de l'eau des sources.

Après consultation, Alp études a obtenu le marché de maîtrise d'œuvre pour 4500 € et l'entreprise Cheval s'est vu attribuer la réalisation de la première phase pour la somme de 35000 € HT, somme à laquelle s'ajoute un devis de 8500 € du SIEH pour sa part des travaux de branchement.

Interconnexion réalisée

Les travaux se sont bien déroulés, prenant un peu de retard, sans grandes conséquences, car les importantes pluies printanières avaient bien rechargé les sources. L'eau du SIEH a commencé à couler dans nos tuyaux le 26 juillet 2012.

Le branchement sur le réseau du SIEH avait pour but de remplacer l'eau du forage du grand champ. Pour autant, la municipalité a décidé, pour le moment, de ne pas renoncer définitivement à l'eau du forage. Nous avons changé le statut de cette ressource qui est maintenant une ressource de secours et non plus une ressource de base.

Cela signifie que l'installation reste entretenue, que le contrôle sanitaire de cette eau est allégé mais maintenu et que l'on est autorisé exceptionnellement à la distribuer. Cela se produira, par exemple en cas de forte fuite ou d'intervention sur la canalisation d'amenée de l'eau du SIEH.

L'eau du forage est certes contaminée par des pesticides (environ 0,5 µg/l) ce qui est nettement supérieur à la limite de qualité (0,1 µg/l) mais reste quatre fois inférieur à la limite de potabilité (2 µg/l)

2/ La contamination bactérienne du réseau de Montagne



Le service des eaux de Montagne a dû faire face cette année à une crise sanitaire qui a pris une ampleur inhabituelle. Avec déjà un peu de recul, faisons le point sur ces événements et leurs conséquences

pour le réseau de Montagne.

Rappel des faits

Le 1er octobre, 2 prélèvements ont été réalisés sur notre réseau dans le cadre du suivi sanitaire régulier :



Coup de proje eau potable, 2012 année charnière

1 prélèvement à l'arrivée au réservoir, en provenance des sources et l'autre en sortie du réservoir, sur le départ du réseau vers le village.

Le 4 octobre, L'ARS est avisée par le laboratoire qu'il y a des bactéries (e coli et entérocoques) dans le prélèvement du réseau de Montagne. Nous sommes immédiatement avertis, par téléphone, par l'ARS qui nous demande de prendre toutes les mesures utiles pour nos abonnés. Une analyse de contrôle est commandée pour le lundi 8 octobre.

Dans l'après-midi du jeudi 4 octobre, l'équipe municipale et les employés de la commune ont fait face à la crise, tentés et presque réussis à aviser tous les abonnés de la restriction temporaire de consommation et mis à disposition de l'eau minérale à la mairie. Sur le réseau, l'alimentation par les sources est suspendue et le réservoir est fortement chloré.

Le vendredi 5 octobre nous apprenons que l'échantillon prélevé à l'arrivée des sources n'est pas contaminé. La bactérie était donc présente dans le réservoir alors que l'eau qui alimentait ce réservoir était à nouveau bonne. Forts de cette information et en prévision de l'analyse de contrôle du lundi 8 octobre, nous avons provisoirement rétabli l'alimentation du réseau par les sources.

3 prélèvements de contrôles sont réalisés le lundi 8 et nous apprendrons le mercredi 10 que la contamination était terminée lors de ces prélèvements. La restriction de consommation est levée. Le lundi 8 nous avons fermé la vanne d'arrivée des sources, basculant exclusivement sur l'alimentation par l'eau du SIEH. Cette vanne n'a jamais été ouverte ensuite.

Les causes de la contamination

Les échantillons prélevés le 1er octobre ont montré un taux de chlore quasi nul dans l'eau. Nous avons donc immédiatement soupçonné une défaillance de la pompe de chloration, et nous avons pu ensuite confirmer cette panne qui durait probablement depuis quelques jours, la dernière visite ayant eu lieu le lundi précédent. Il y a donc eu, la dernière semaine de septembre, une interruption de la chloration alors même que de très fortes pluies rendaient cette

chloration nécessaire. Des germes se sont installés et développés dans notre réservoir.

Les conséquences

Cette contamination, sans vouloir la minimiser, aurait pu rester anecdotique. Il y en a eu d'autre de cette nature dans l'histoire du réseau de Montagne ou de bien d'autres communes. Les conséquences seront pourtant importantes en raison de la publicité qui a été faite autour de cet événement.

L'ARS, qui n'avait jamais remis en cause l'usage de cette ressource en eau, nous a demandé d'y renoncer provisoirement et a posé des conditions techniques et administratives à la reprise de l'utilisation que nous aurons beaucoup de mal à satisfaire.

La commune de Montmiral a aussi délibéré pour nous demander de renoncer aux sources, localisée sur leur territoire. Montagne, qui avait déjà décidé de renoncer autant que possible à l'eau du forage se retrouve donc aussi privé de sa ressource principale. La première conséquence est donc que la commune ne peut désormais distribuer que l'eau du SIEH, qui est achetée. Cette eau est de bonne qualité, mais il y aura inévitablement une conséquence sur le prix de vente de l'eau aux abonnés.

La deuxième conséquence est que la distribution de l'eau potable par la commune devient difficile, voire impossible, à maintenir. La commune se trouve sous la pression de ses partenaires et autorités de contrôle pour adhérer à un syndicat de distribution de l'eau. La nécessité d'offrir aux abonnés le meilleur service au meilleur coût nous conduit aussi à envisager le transfert de notre compétence sur l'eau potable à un syndicat.

La dernière conséquence, marginale mais stressante, sera juridique. La commune, assignée par un usager, a dû défendre au tribunal administratif la pertinence des décisions qui ont été prises pendant cette crise et justifier que l'eau distribuée était potable avant et après cet événement. L'intérêt et l'objectif de cette procédure, vouée à l'échec, n'est pas facile à comprendre. L'unique résultat sera le paiement de frais d'avocat pas négligeables, donc une charge inutile pour les usagers du service de l'eau.



3/ Quel avenir pour le service de l'eau de Montagne ?



Comment assurer aux habitants de la commune le meilleur approvisionnement possible en eau, au meilleur prix ? Voilà une question qui prend une grande importance avec les derniers événements qui ont touché notre réseau et la nécessité d'apporter les bonnes solutions aux problèmes qui se posent au service de l'eau de Montagne.

Pouvons-nous et devons-nous conserver la compétence communale pour la distribution de l'eau potable ? Et si on devait adhérer à un syndicat, quel serait le meilleur choix ? Faisons le point sur ces questions d'actualité.

Pouvons-nous conserver la compétence sur l'eau potable ?

Actuellement, la commune exerce la compétence eau potable. Elle est donc responsable, au sens juridique, de la distribution de l'eau aux habitants. La commune est propriétaire des infrastructures du réseau d'eau et vend l'eau aux abonnés du service. Le service de l'eau équilibre son budget années après années, dans un esprit de service public. Il serait tentant de faire perdurer ce modèle qui a été satisfaisant jusque là. Cela nous confrontera pourtant à de nombreuses difficultés.

D'abord, il faut savoir que la distribution de l'eau par des petites communes isolées est de plus en plus remise en question par les services de l'état et du département. Le préfet de l'Isère a déjà exprimé son souhait de voir les communes se regrouper pour assurer la distribution de l'eau. Le conseil général, qui a été le financeur principal des infrastructures communales a aussi indiqué que les financements iraient désormais prioritairement aux communes qui se regroupent pour assurer la distribution de l'eau. L'exigence de qualité et de sécurité pour l'eau potable a considérablement augmenté et il est souvent considéré que des petites communes n'ont pas les moyens et le professionnalisme pour satisfaire ces exigences.

D'autre part, nous devons désormais acheter l'eau au SIEH. Si on conserve la compétence sur notre réseau on en conserve aussi la charge financière pour l'entretenir, l'exploiter, l'amortir. On paye l'eau et on paye le réseau ; c'est économiquement le plus mauvais choix possible pour les usagers. Il faudrait alors trouver une nouvelle ressource en eau pour notre réseau, ou remettre en service les sources. Mais la commune, qui a été défailante,



Coup de proje eau potable, 2012 année charnière

ne bénéficiera d'aucune complaisance de la part des autorités qui souhaitent nous voir adhérer à un syndicat. L'autorisation administrative d'exploiter à nouveau les sources ou un nouveau forage ne nous sera probablement jamais accordée.

Enfin, comment la commune pourra elle faire face au renouvellement du réseau ? Ce réseau a été payé en grande partie par des subventions. Il n'y aura pas de subventions pour le renouvellement et les provisions financières n'ont pas été faites depuis le début de l'exploitation. A l'échéance de quelques décennies, le service de l'eau de Montagne est de toute façon économiquement condamné.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a estimé, à regret parfois mais à l'unanimité, que l'adhésion à un syndicat était le meilleur choix possible pour les usagers.

Mais quel syndicat ?

Une fois l'adhésion à un syndicat décidée, deux choix s'offrent encore à nous : Nous pouvons rejoindre le SIEH, sur lequel nous sommes déjà raccordés ou alors rejoindre le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Saint Antoine et Saint Bonnet. Nous avons rencontré ces deux syndicats qui sont chacun disposés à nous accueillir. Le choix nous appartient donc et ce choix n'est pas fait aujourd'hui.

Le SIEH est un grand syndicat drômois, avec 16 communes adhérentes aujourd'hui. Nous serions la seule commune iséroise. C'est un syndicat très professionnalisé qui distribue une eau à un tarif raisonnable et avec une très bonne visibilité sur les prochaines années. Rejoindre le SIEH ne peut pas être un mauvais choix pour les usagers. Par contre il faudra accepter de voir notre pouvoir de décision extrêmement limité.

A l'inverse, en rejoignant le SIE, avec Saint Antoine et Saint Bonnet, deux communes partenaires de longue date, Montagne resterait acteur d'une nouvelle aventure. Cette aventure comporte sa part de risques et à court terme ce n'est pas le meilleur choix économique pour les abonnés. Mais à long terme, la création d'un syndicat isérois fort où nous disposerons d'une voix écoutée pourrait être un atout pour la commune.

Alors, client sans soucis au SIEH ou acteur au SIE ? Ce choix n'est pas facile à faire. Le débat est lancé au conseil municipal et nous ne disposons pas encore de tous les éléments de décision. Une chose est sûre, ne pas choisir serait la pire option. Au 1^{er} janvier 2014 nous serons adhérents d'un syndicat

La section de fonctionnement est excédentaire de 9385€. Néanmoins, ce chiffre ne prend pas en compte les achats d'eau au SIEH qui ne nous ont pas encore été facturés. La dépense supplémentaire pour 2012 sera d'environ 9 000€.

La section d'investissement est marquée par les travaux d'interconnexion au SIEH (41 400 € non encore décaissés). Par contre, des recettes seront constatées en 2013 sur cette opération (subvention, participation de Saint-Lattier, retour de TVA)

Le déficit constaté en cumul de section et en prenant en compte les achats d'eau est de l'ordre de 25000 €. Le prix de l'eau devra être augmenté pour prendre en compte la charge supplémentaire que représente l'achat de l'eau au SIEH.

Budget du service de l'eau

	fonctionnement	investissement	cumulé
total des recettes	35 223,78 €	29 898,68 €	65 122,46 €
total des dépenses	25 838,57 €	16 172,76 €	42 011,33 €
résultat 2012	+ 9 385,21 €	+ 13 725,92 €	+ 23 111,13 €
résultat reporté 2011	96 338,19 €	- 3 789,49 €	92 548,70 €
résultat cumulé	105 723,40 €	9 936,43 €	115 659,83 €

Finances communales

Le compte administratif 2012

	fonctionnement	investissement	cumulé
total des recettes	191 081,43 €	45 083,36 €	236 164,79 €
total des dépenses	148 963,40 €	19 889,95 €	168 853,35 €
résultat 2012	+ 42 118,03 €	+ 25 193,41 €	+ 67 311,44 €
résultat reporté 2011	83 043,70 €	- 13 057,78 €	69 985,92 €
résultat cumulé	125 161,73 €	12 135,63 €	137 297,36 €

Etat des finances, budget général

L'excédent de fonctionnement cette année a été de 42 118€. Ce n'est certes pas aussi bien que l'année dernière où nous avons bénéficié de dotations exceptionnelles liées à des rattrapages de retards, mais ça reste un bon chiffre.

Cet excédent est surtout obtenu grâce à une grande modération des dépenses de fonctionnement, qui sont par ailleurs stables : 148 963€ cette année contre 146 591€ en 2011. Les recettes, elles, diminuent lentement : recettes fiscales stables, recettes patrimoniales stables et dotations de fonctionnement en légère baisse. Cette baisse des dotations liées à la crise économique, risque de se poursuivre et les communes doivent s'adapter à ce contexte budgétaire plus difficile.

L'excédent de fonctionnement détermine la capacité de la commune à investir. Nous aurons besoin de maintenir un excédent de fonctionnement de l'ordre de 40 000€ pour pouvoir financer à long terme les remboursements des emprunts que nous devons

contracter pour réaliser nos projets. Il semble que cela soit possible sans nécessité, cette année encore, d'augmenter les prélèvements fiscaux.

Nous avons réalisé très peu d'investissement encore cette année, puisque les principaux projets sont restés en attente. De plus les travaux sur la voirie ont été reportés d'une année en raison du manque de disponibilité de l'entreprise retenue pour les réaliser. Exceptionnellement, les recettes d'investissement (subventions et retour de TVA des projets d'années précédentes) sont supérieures aux dépenses.

En cumul des sections de fonctionnement et d'investissement, le résultat de l'exercice 2012 est de 67 311€. En cumulant avec les reports des années précédentes, le résultat est de 137 297€. La commune a, en deux ans, reconstitué une bonne partie de sa trésorerie qui avait été entamée par la rénovation de l'ancienne école et l'achat de la maison Buisson.

Assainissement collectif



La commune s'est engagée dans ce projet après avoir fait réaliser son schéma directeur de l'assainissement. Ce projet, qui correspond à une obligation légale, est aussi conduit avec l'aide réelle et efficace des services de l'état. Mais l'état est parfois difficile à comprendre, et pendant qu'un service de la Direction des territoires (DDT) nous aide à obtenir toutes les autorisations, un autre service de la DDT (service SPR, protection contre les risques naturels) continue à refuser les emplacements proposés car situés en aléas moyen de glissement de terrain. Nous avons pourtant fourni toutes les études justifiant la faisabilité de la station sur ces terrains.

Une nouvelle expertise, réalisée en janvier 2013 par le RTM (service de l'ONF chargé par l'état

d'évaluer les aléas naturels) confirme la faisabilité du projet et l'accord du SPR devrait finalement être obtenu prochainement.

Nous n'entamerons néanmoins pas les travaux cette année. Notre objectif est de boucler le dossier technique et administratif et de laisser à la prochaine équipe municipale le choix du moment où il faudra engager les travaux. En effet, compte tenu du retard administratif constaté, de l'importance de l'investissement et de l'impact des travaux sur la vie de la commune, le conseil municipal a estimé qu'il n'était pas approprié de s'engager dans une telle réalisation en fin de mandat.

Maison Buisson



2012 aurait dû être l'année des premiers travaux. Or la maison rose est toujours là et rien ne s'est passé en apparence. Comment expliquer cela ?

On peut rappeler que depuis l'achat de cette maison, les difficultés se sont accumulées : Disparition des subventions pour la production de logements d'une part, et devis de travaux nettement supérieurs aux estimations initiales d'autre part. Notre engagement sur la phase de travaux s'accompagne donc d'une certaine prudence afin de ne pas mettre en péril les finances de la commune.

La première estimation du projet par notre architecte a été faite sur la base de 1600 €/m² HT alors que notre objectif initial, annoncé dans l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre, était de 1200€/m²HT. Nous avons donc légitimement demandé à notre architecte de retravailler sur l'avant-projet sommaire (APS) afin de se rapprocher de notre objectif initial qui était connu et accepté.

Au mois de septembre un nouveau projet nous a été soumis pour un montant HT de 305 000 €, soit 1300€/m² ce que nous avons jugé acceptable, le surcoût étant justifié par quelques difficultés mises à jour au cours du diagnostic. Nous avons donc proposé à l'architecte d'avancer sur cette base et de nous soumettre un Avant-Projet Détaillé (APD)

et de préparer pour février 2013 le dossier de permis de construire.

Parallèlement, au début de l'année 2012, nous avons approché plusieurs bailleurs sociaux susceptibles d'être intéressés par le bâtiment, et l'un d'eux, Habitat Pays de Romans (HPR) s'est engagé dans une évaluation poussée du projet. Au mois de mai, la municipalité avait toutes raisons de croire que HPR prendrait en charge la rénovation de la maison Buisson et nous en étions très satisfaits.

Seuls quelques détails contractuels restaient à régler, mais HPR nous avait confirmé son intention de nous suivre sur ce projet. Nous avons donc, à ce moment, suspendu la mission de notre architecte.

Malheureusement, il y a eu au cours de l'été un revirement inattendu de HPR qui nous a annoncé en septembre ne pas donner suite. C'est à ce moment que nous avons relancé la mission de notre architecte sur des bases économiquement acceptables.

Les discussions avec HPR se poursuivent néanmoins, mais il est plus probable que la commune doive mener seule ce projet. L'année 2013 verra, espérons le, des avancées décisives sur cette maison rose.

Pause pour Gwendoline



En quelques mois, Gwendoline Duc a rapidement pris ses marques au secrétariat de mairie, où ses compétences et son état d'esprit font l'unanimité, tant au sein de l'équipe municipale qu'auprès des montagnard(e)s.

En congé maternité, jusqu'à cet été, Gwendoline est remplacée par Gérald Bouzon.

Bac +4 en aménagement et développement local, Gérald a déjà une longue carrière dans le domaine public, où il œuvra sur des sujets relatifs à l'urbanisme, au logement et à l'insertion professionnelle.

Gérald a souhaité explorer d'autres domaines des collectivités locales. Il a récemment obtenu un concours de la fonction publique territoriale. Après une période de stage, il débute sa carrière en faisant des remplacements, par le biais du centre de gestion de la Drôme. Ainsi, en plus de Montagne, Gérald assure également le secrétariat de la mairie de Parnans.

Une très bonne opportunité pour nous, car nous avons du mal à trouver des candidats crédibles. Cela a nécessité une petite réorganisation des horaires d'ouverture de la mairie le mardi (voir ci-dessous).

Fin janvier et début février, Gwendoline avec le soutien de Corinne Mandier a fait le lien avec Gérald sur les dossiers en cours et ceux à venir.

Bienvenue à Gérald et bon repos à Gwendoline !



Horaires mairie

Jusqu'au 12 juillet (sous réserve du retour de congé de notre secrétaire), la mairie est ouverte au public :
Le mardi : 8H30 - 12H
Le jeudi : 14H - 18H

A partir du 16 juillet (sous réserve du retour de congé de notre secrétaire), la mairie est ouverte au public :
Le mardi : 14H - 16H30
Le jeudi : 14H - 18H

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

tarifs 2013, de location de la salle des fêtes

Habitants de Montagne :
110 euros, sans chauffage
150 euros, avec chauffage

Non habitants de Montagne
220 euros, sans chauffage
260 euros, avec chauffage

Chèque de caution de 500 euros.
Réservation auprès du secrétariat de mairie.

Vente du presbytère

La commune n'a pas les moyens de mener à bien une rénovation totale du presbytère, et ne souhaite pas affecter ses ressources pour simplement maintenir ce bâtiment.

La commune envisage la mise en vente du presbytère. Cet argent servirait au confortement de l'église.

La mise en vente sera annoncée par affichage et voie de presse et les modalités de la vente restent à définir. Les personnes intéressées peuvent déjà contacter la mairie et visiter ce joli bâtiment qui mérite d'être rénové et habité.

Vie Associative

Association Communale de Chasse Agréée
Sou des écoles

Association Communale de Chasse Agréée



Au moment où est écrit ce bulletin, il est encore temps de souhaiter à tous les Montagnards une Heureuse Année 2013.

Cette année, l'ACCA de Montagne a connu quelques changements au sein du Bureau :

Nicolas Devinast, nouveau trésorier a succédé à Michel Reynaud que nous remercions pour toutes ces années.

Michel Guinard a rejoint notre équipe en tant que membre du bureau.

Pour la saison 2013 / 2014, l'ACCA va poursuivre ses efforts pour essayer de satisfaire les chasseurs de petits gibiers en continuant les lâchers de faisans et perdrix. Le lièvre reste un gibier bien placé : 27 ont été tués sur la commune. Le bureau a décidé pour l'année 2013 de ne plus lâcher des trios mais des couples (12) pour assurer la reproduction.

Tous les Dimanches matins de Janvier et de Février, la chasse au renard est ouverte en battue :AVIS aux amateurs, si nous voulons qu'il y ait du gibier, occupons-nous des prédateurs !

Pour terminer, l'association vous convie à son traditionnel *repas chevreuil*, le week-end du 23 et 24 mars, ainsi qu'au concours de boules organisé lors de la vogue au mois d'août.

Le Bureau

Sou des écoles, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



Les membres du sou des Ecoles remercient chaleureusement tous ceux qui par leur présence ou leur aide ont contribué au succès des manifestations de cette année et tiennent à remercier particulièrement les riverains de la commune de Saint-Bonnet de Chavagne qui ont pu être gênés par le passage du Rallye de la noix ; manifestation qui a permis au sou des écoles de tenir une buvette au Camping des Carrets.

Grace à vous tous cette année encore les enfants ont pu bénéficier d'activités sportives et culturelles : sorties à la piscine, à la bibliothèque, au salon du livre de Chatillon Saint-Jean, au théâtre (diapason), d'un voyage à Sète ; d'achat de matériel pédagogique ; du spectacle de Noël....

L'action des bénévoles de l'association se poursuit en 2013 et nous vous espérons nombreux à tous nos rendez vous.



Comité des fêtes



Tout au long de l'année il propose diverses animations au sein de la commune. Son but est d'animer le village en concoctant des moments de détente, de rire et de convivialité pour tous. L'équipe des bénévoles dynamique et enthousiaste est ouverte à tous : si vous avez envie de les rejoindre, n'hésitez pas et contactez les. Chaque personne intéressée est la bienvenue, chaque nouvelle idée aussi ...

Les animations de l'année 2012 :

Le samedi 18 février, **repas choucroute**. L'occasion de se retrouver, de rompre la monotonie des longues soirées d'hiver et de venir partager des petits moments tout simples mais tellement agréables.

La **vogue**, les 18 & 19 août. Pendant deux jours, les animations se sont succédées pour le plus grand plaisir de tous. Le repas ravioles et cuisses de grenouille du samedi soir a ouvert le bal ; il attire de nombreux gourmets qui profitent de l'ambiance festive de la soirée dansante.

La journée de dimanche avec son effervescence habituelle et au programme concours de pétanque, le traditionnel tiercé aux chèvres et d'autres jeux divers et variés.

La vogue s'est achevée le dimanche soir par le dîner champêtre, la soirée dansante et le feu d'artifice.

Le tout magnifiquement orchestré par l'équipe du comité, les bénévoles et les prestataires.

Dimanche 1^{er} décembre, la **matinée boudin et caillettes**, à la salle des fêtes : dégustation + verre de l'amitié = succès garanti !

Le comité des fêtes remercie ses membres pour l'énorme travail accompli cette année encore.

Mais également les «bénévoles de passage» qui nous ont été d'une grande aide : un grand MERCI !!!!

A l'aube de cette nouvelle année, les membres du comité des fêtes adressent à tous les montagnards, petits et grands, ainsi qu'à leur famille, de tout cœur, leurs vœux les plus chaleureux pour une année qu'ils leur souhaitent exceptionnelle.

«Nos cœurs sont remplis de désirs et de rêves qui colorent la vie et lui enlèvent toute monotonie. Que l'année qui commence voit s'accomplir vos plus beaux désirs. Puisse-t'elle revêtir toutes les couleurs du vrai bonheur.»



Vie Associative

Club de l'amitié
Association d'Education Populaire

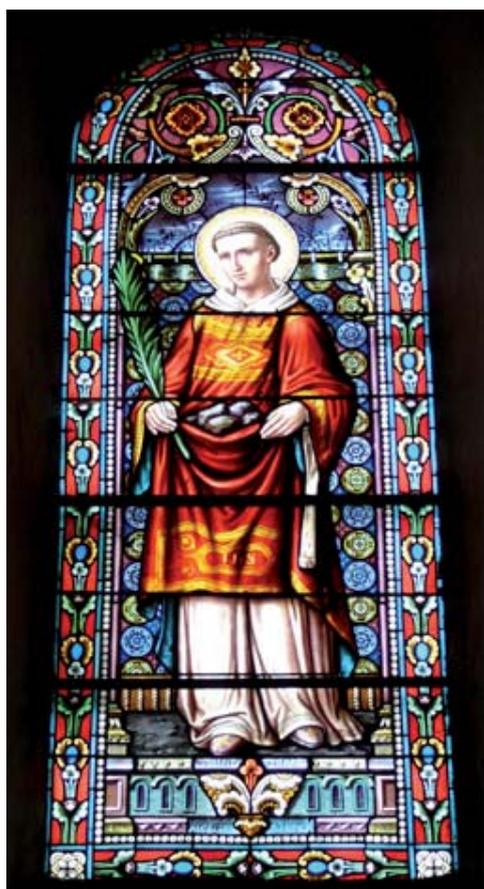
Club de l'amitié



En 2013, les réunions du club sont toujours les derniers vendredi après midi de chaque mois. Toutes personnes désirant se joindre à nous, sont les bienvenues.

Pour information, nos festivités 2013 :
Dimanche 14 avril : repas Inter Club
Vendredi 31 mai : repas cuisses de grenouilles
Vendredi 27 septembre : repas du club
Vendredi 20 décembre : bûches de Noël

Association d'Education Populaire



Heureux ! Sommes-nous de nous retrouver dans les murs de notre église comme ça a été le cas à la Toussaint.

Plusieurs fois par an, un des derniers dimanche du mois, la messe du secteur est célébrée à Montagne.

A cette occasion, nous remercions Monsieur le Maire qui veille à la propreté de l'église.

Nous gardons toujours le souci de l'étanchéité de l'église et de ses vitraux. Nous envisageons pour soutenir ce projet, la venue d'un chœur de trois prêtres drômois courant 2013, afin d'animer notre petite communauté.

*Heureux les habitants de ta maison :
Ils pourront te chanter encore !*

Psaume 83

Vie Associative

Association patriotique

Association Patriotique Montagne - Saint-Bonnet de Chavagne



Lors de son assemblée générale du 27 avril 2012, l'association a abordé le fleurissement des monuments et plus particulièrement la rénovation du monument aux morts de Saint-Bonnet de Chavagne. Le conseil d'administration et le bureau sont reconduits. Après avoir exposé son travail de mémoire, monsieur Burais propose d'associer les écoles pour un travail de recherche sur le devoir de mémoire.

N'oubliez pas que les commémorations sont un devoir de mémoire et que chacun peut s'y rendre. Il est vrai qu'en 2013 dans nos vies tumultueuses, nous avons l'excuse de dire : «je n'ai pas le temps», mais est-ce qu'en 1914 ou 1940, nos aînés ont répondu : «je n'ai pas le temps».

Merci d'y réfléchir car si nous vivons heureux aujourd'hui, nous pouvons dire un GRAND MERCI à nos aïeux.

Commémoration du 8 mai



Le défilé s'effectua avec une assistance peu nombreuse pour se rendre devant le monument aux morts. Après l'accueil du public par Corinne Mandier, et pour débiter la commémoration, Mégane Germain lu le texte de l'Ufac. Suivirent les dépôts de gerbes des associations patriotique et du Souvenir Français. Après l'appel aux morts, la minute de silence et la marseillaise, Vincent Lavergne lu le message officiel du secrétaire d'Etat des anciens combattants. Puis

ce fut la lecture du texte du Souvenir Français, lu par Céline Lantheaume et Jean-Marie Gimenez.

Au terme de la cérémonie, Vincent Lavergne remercia l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement les élus de Saint-Bonnet dont Robert Pinet, les portes drapeaux : Michel Gélibert et Gerard Romey et les enfants. Il invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Vie Associative

Association patriotique

Commémoration du 11 novembre



La population a répondu peu nombreuse à l'invitation du Maire, de la municipalité et de l'association patriotique pour commémorer le 11 novembre. Il est vrai que ce matin là, la pluie a pu décourager beaucoup de personnes.

Après l'accueil par Corinne Mandier, la commémoration débuta par la lecture du message de l'UFAC. Celui-ci fut lu par Mégane Germain, que nous remercions pour son

dévouement. Puis ce fût le dépôt de gerbes de l'association patriotique et du souvenir français.

Vincent Lavergne, lu le message de Kader ARIF, Ministre délégué aux anciens combattants. M le Maire remercia les participants et les portes drapeaux : Michel Gélibert et Gérard Romey et invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié à la salle de la petite école.



Passation de drapeau

Cette année, Michel Gélibert a pris la suite de Gabriel Boffelli comme porte drapeau officiel pour Montagne. Passation de drapeau, mais Gabriel continu d'assister aux cérémonies. La commune le remercie pour toutes ces années de service.

Vie Associative

les bureaux des associations



les bureaux des associations



ACCA

Président, Christophe Cotte
Secrétaire, Lilian Cotte
Trésorier, Nicolas Devinast
Contact, Christophe Cotte au
06 03 55 23 90.

AEP

Présidente, Anne-Marie Giraud
Secrétaire, Thérèse Clément
Trésorier, Michel Gélibert
Contact, Anne-Marie Giraud au
04 76 36 47 41.

Association patriotique

Président, Jean-Claude Manquat
Secrétaire, Robert Pinet
Trésorier, Roland Farconnet
Contact, Corinne Mandier au
06 07 74 51 35.

Club de l'amitié

Présidente, Gilberte Rillet
Vice-Président, André Guinard
Secrétaire, Gilberte Rillet
Secrétaire adjointe, Micheline Bonner
Trésorière, Madeleine Tuffier
Trésorier adjoint, Henri Broc
Membres du bureau, Roland Giraud et Gérard Larra
Contact, Gilberte Rillet
au 04 76 36 44 74

Comité des fêtes

Président, Patrick Pacaud
Secrétaire, Frédéric Porotti
Trésorier, Lilian Cotte
Les membres : Jean-Baptiste Boffelli, Muriel et Daniel Bougy, Caroline Cotte, Luc Foulquier, Rudy Mandier, Guillaume Monier, Anaïs et Martine Pacaud, Laetitia Sénéclauze, Madeleine Tuffier, Michel Vialle, Delphine Vincent.
Contact, Patrick Pacaud au
04 76 36 45 71

Sou des écoles

Présidente, Sandrine Lambert
Vice-Présidente, Vèrène Gastinel Mieuxet
Secrétaire, Fanny Delaguillaumie
Secrétaire adjointe, Carine Buisson
Trésorier, Cédric Gardon
Trésoriers adjoints, Pascal Thirion et Raphaël Dussert
Contact :
associationdusoudesecoles@gmail.com



Vie Scolaire



lapins
l'école à la télé
éco école



Quoi de neuf à l'école?

Les lapins

Drame à l'école pendant les vacances de Toussaint ! Les deux lapins sont morts, attaqués par des chiens. Tout le monde était bouleversé : les enfants, bien sûr, mais aussi les parents et même la municipalité ! Peu s'en fallut que cette nouvelle ne fût la « une » des journaux télévisés.

Il n'était pas question pour les enfants de laisser la cage vide ; très vite, deux nouveaux pensionnaires sont venus remplacer les disparus. La cage a été renforcée par les bons soins de Bruno.

L'école à la télé

Ce n'était pas à cause des lapins, mais notre école a eu droit à 4 min 30 sur France 5 le 16 mai 2012.

En effet, le 4 mai, une équipe de tournage composée d'une journaliste, d'un cameraman et d'un preneur de son a passé la journée à Montagne pour filmer les enfants.



Le sujet était : «Grandir à la campagne», pour l'émission les Maternelles.

La classe a été filmée de 8H30 jusqu'à 15H30. Les enfants ont compris ce qu'est un reportage pour la télévision : ils ont pu parler avec les trois professionnels, ils ont parfois dû refaire une scène car les paroles n'étaient pas assez audibles. Tout ça pour 4 min 30 !

Ce fut une belle expérience, qui reste gravée dans nos mémoires et sur un CD.

Éco-école



En juin 2012, nous avons perdu le label éco-école que nous avons obtenu en 2007 et conservé depuis. La cause ? Une baisse de motivation très nette chez les enfants, quelques parents et l'enseignant.

Mais, cette année, l'envie de regagner ce label est très forte chez tout le monde. Ce sont les enfants qui l'ont demandé et qui ont proposé de travailler plus particulièrement sur les déchets, la biodiversité et l'énergie.



En 2012-2013, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montagne / Saint-Bonnet de Chavagne accueille, 108 enfants (116 l'an dernier) répartis en 5 classes.

Parmi ces 108 enfants, les petits Montagnards sont au nombre de 30, ce qui représente 26,8 % de l'effectif global.

La classe de Montagne accueille 25 élèves de CM1 et CM2.



Vie Scolaire



éco école
correspondance scolaire
éducation artistique



Pour les déchets, nous avons demandé l'intervention de l'animatrice du SICTOM. Elle est donc venue trois fois en classe puis nous a emmenés visiter le centre de tri de Penol (près de La Côte Saint-André) afin de montrer ce que deviennent les déchets que nous jetons dans le conteneur jaune des emballages.

Pour la biodiversité, les enfants vont construire des mangeoires, des nichoirs et des « hôtels à insectes ». Certains seront installés à l'école, d'autres dans « notre sentier ». Peut-être l'école deviendra-t-elle un refuge LPO ? Ils veulent aussi transformer le bac à sable en jardin (carrés potagers ou fleuris) avec pelouse. Ce sera au printemps.

Pour les énergies, les enfants essaient déjà de ne pas laisser les lumières éclairées si ce n'est pas nécessaire ; un « groom » a été installé sur une porte afin de garder la chaleur. Enfin, un panneau solaire sera installé grâce à la complicité de M. Lavergne, notre maire.

Un groupe de parents très motivés et d'élus ont constitué un Comité de Suivi qui témoignera de l'avancée des projets et les soutiendra.

Correspondance scolaire



Après les correspondants de Bretagne (de 2003 à 2008), puis ceux du Béarn (de 2009 à 2012), nous avons tissé des liens avec deux écoles iséroises :

La Sône, avec laquelle nous échangeons nos journaux scolaires et travaillons ensemble pour le défi-lecture du collège.

Vienne, ce sont « nos correspondants attirés », c'est-à-dire que chaque enfant écrit à son correspondant qui



lui répond ; les deux classes échangent aussi des lettres collectives dans lesquelles les enfants racontent la vie de leur classe. Les petits Viennois sont venus à Montagne le 1^{er} février (2013). Nous irons découvrir leur ville en avril.

Éducation artistique



Cette année, la classe vivra deux moments forts :

Les enfants assisteront à la répétition générale de NABUCCO, le célèbre opéra de Verdi, au Summit de Grenoble. Ce sera l'aboutissement d'un travail sur la connaissance de la musique classique et de l'opéra. Nous aurons bénéficié de l'intervention bénévole de deux chanteurs du chœur d'hommes de Chatte ; avec eux, les enfants ont appris le chant du « chœur des esclaves » en italien.

Sur l'initiative du musée de Saint-Antoine l'Abbaye, la classe prépare une exposition sur le thème « collections et cabinets de curiosités ». Les œuvres seront exposées au musée tout l'été. Nous remercions Ghislaine Duckit qui vient toutes les semaines depuis 5 ans pour une séance de pratique artistique.



Vie Scolaire



Cantine et garderie



Du nouveau à la cantine !



Nouvelle organisation de la cantine scolaire depuis la rentrée de septembre 2012. Les exigences sanitaires prévisionnelles sur les locaux de la cantine de Saint-Lattier, ont eu raison sur l'association unissant le RPI

Saint-Bonnet de Chavagne-Montagne et les voisins de Saint-Lattier.

Les deux municipalités du RPI ont favorisé une solution commune qui n'ait pas d'incidence sur le prix du repas facturé aux familles. Le choix s'est porté sur un prestataire extérieur, la société Plein sud, qui prépare ses repas à Parnans.

La gestion de la cantine est désormais intercommunale. Marie-Laure Fustier se charge de la logistique transport et livraison des repas à Saint-Bonnet et Montagne où Marianne Gerbert-Massait les sert aux enfants, en deux services.

Cette évolution n'a pas perturbé les enfants, les assiettes sont vides en fin de repas, les menus sont variés et équilibrés avec des fruits et légumes de saison... tout est bon.

Cantine et garderie en ligne



Démarche originale et innovante, les communes du Pays de Saint-Marcellin mutualisent depuis la rentrée de septembre 2012, un outil de gestion internet de leurs activités périscolaires. En amont, pendant l'été, coté

communes du RPI, on a procédé aux premiers paramétrages de l'outil. Chantal Burais, Isabelle Cotte et Aymeric Vivier ont saisi les informations sur les familles, la scolarité des enfants et leur inscription à la cantine et/ou garderie.

Coté parents, cet outil leur permet de réserver ou d'annuler depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, un repas pour la cantine ou un créneau de garderie pour leur(s) enfant(s). Il suffit de quelques clics pour sélectionner sur un calendrier les jours choisis. Seule restriction le respect des délais (souples) laissés aux familles pour annuler une réservation.

Prochaine étape du projet : permettre aux familles de régler en ligne, de manière sécurisée, leur facture.

L'espace cardio fitness est opérationnel !



Après l'espace piscine, puis l'espace bien être, l'Olympide a ouvert le dernier de ses espaces. Le cardio fitness est un 2 en 1. Une salle de cours de fitness : zumba, abdos fessiers, stretching, body barre... dispensés par une prof diplômée d'état. Et une salle cardio composée de vélos elliptiques, couchés, spanning, tapis de course, bancs de musculation... en accès libre (aux horaires d'ouverture).

Samedi 20 octobre 2012, c'était opération porte ouverte pour l'ouverture du dernier né de la famille forme et bien être du centre aquatique. La team Sambodys feat, venue de Lyon, a mis le feu dans la salle fitness avec ses cours de zumba et de cardio boxe.

04 76 38 35 38 | www.lolympide.fr

BRÈVES INTERCO



Inauguration de l'Olympide

Samedi 24 novembre, en présence de Robert Pinet, André Roux, Eliane Giraud, Michèle Bonneton, Danièle Dufourg (représentant M le Préfet) et André Vallini.



Championnats d'Isère hivernaux

Samedi 24 & dimanche 25 novembre, l'Olympide accueille sa première compétition de natation. Avec les grands débuts de l'aquatique olympide club (ACO).



Téléthon

Samedi 8 décembre, première participation au téléthon, avec le soutien de l'ACO et du club de plongée dans l'organisation : relais de natation, baptême de plongée, aquazumba latino...

Ludothème, tous les 3èmes samedis du mois

Nouveauté 2013 à la ludothèque du Pays de Saint-Marcellin, avec chaque troisième samedi du mois, une matinée jeux à thème, de 10H à 12H30. Ouverte aux adhérents, cette animation est gratuite.



Prochains rendez-vous ludothème :

- samedi 16 mars : le Far West
- samedi 20 avril : les pirates
- samedi 18 mai : le chantier (sables, briques... en extérieur)
- samedi 15 juin : découverte des jeux de plateau (ados/adultes)

04 76 38 35 38 | www.ludotheque.pays-saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture

Périodes scolaires : lundi de 9H à 12H, mercredi de 10H à 12H et de 14H à 18H30, jeudi de 16H30 à 19H, vendredi de 16H30 à 19H

Vacances scolaires : lundi de 9H à 12H, mardi de 15H à 19H, mercredi de 10H à 12H et de 14H à 18H, jeudi de 15H à 19H.

BRÈVES INTERCO



124 places pour les 0-3 ans !

Chaque jour, les 4 structures d'accueil (crèche, halte garderie, multi accueil et micro crèche) du Pays de Saint-Marcellin, peuvent accueillir un maximum de 124 enfants.



Pré inscription

Les fiches de demande de place en structure petite enfance sont à retirer auprès de l'accueil de la maison de l'économie ou à télécharger à l'adresse www.petitenfance.pays-saint-marcellin.fr



Un nouveau sourire à la ludo

Maud Philouze, ludothécaire, complète désormais l'équipe de la ludo. Son sourire et ses compétences ont déjà conquis les adhérents.

Conseil en amélioration de l'habitat



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Saint-Marcellin est terminée depuis fin septembre 2012. Une nouvelle permanence de conseil sur l'amélioration de l'habitat prend le relais. Financée par le Conseil Général de l'Isère, elle s'adresse :

- aux propriétaires qui envisagent des travaux d'adaptation de leur logement (accessibilité, confort thermique) afin de pouvoir rester à leur domicile.
- aux propriétaires de logements locatifs qui souhaitent rénover des logements vacants ou

inoccupés, afin de les louer, une fois les travaux finis.

H&D Isère Savoie (opérateur retenu pour animer la permanence) vous informe et vous apporte des conseils techniques, financiers, administratifs et réglementaires pour bien engager votre projet.

Cette permanence se déroule chaque premier jeudi du mois, de 14H à 16H30, au bureau des permanences de la maison de l'économie (rez de chaussée). Elle est gratuite et sans rendez-vous.

BRÈVES INTERCO



Nouvelle animatrice au RAM

Fabienne Lacour est conseillère en économie sociale et familiale. Elle a rejoint le relais assistantes maternelle en juillet 2012. Elle forme un duo de choc avec Christine Cousy.



Un téléphone contre le mal logement

Le 0 800 300 163 informe les locataires du parc privé en situation de mal logement et renseigne les propriétaires bailleurs sur les aides financières possibles.



Nouvel architecte conseil

Thierry Graillat assure désormais les permanences «architecte conseil» à la maison de l'économie 2 vendredis par mois de 13H à 16H30. Sur rendez-vous au 04 76 38 45 48.

Gestion des ordures ménagères : ce qui change en 2013



En attendant que la redevance incitative soit généralisée en France en application des lois Grenelle, les élus du Pays de Saint-Marcellin ont choisi d'assouplir le système par un accès aux moloks avec badges mais sans facturation du nombre de sacs. Cette décision prend effet au 1er janvier 2013.

L'utilisation du badge est maintenue pour déclencher le vidage des moloks en fonction du taux de remplissage. Vous pouvez donc ouvrir le container autant de fois que nécessaire, sans incidence sur votre facture : un apport = 0 € !

Il n'y a aucune raison valable de déposer un sac au pied du molok ou dans un bac jaune ou dans une commune extérieure au Sud-Grésivaudan !

Cette décision, qui ne remet pas en cause le système, vise surtout à prendre du temps pour :

- permettre aux habitants de s'habituer progressivement à ce nouveau mode de collecte plus contraignant
- mieux informer et sensibiliser la population sur les enjeux du tri
- trouver des solutions mieux adaptées aux zones agglomérées qui concentrent l'essentiel des problèmes
- fiabiliser le système avec le prestataire pour

réduire les incidents techniques

- trouver des réponses aux besoins particuliers (personnes seules, incontinentes, ou non mobiles...)
- stabiliser le budget et le fonctionnement du SMICTOM Sud-Grésivaudan

Les élus ont voté une nouvelle tarification en 2013. Les ménages paieront une redevance annuelle fixe calculée selon le nombre de personnes composant le foyer :

Part par foyer = 115 €

Elle englobe : emprunts + fonctionnement courant + déchèterie + prestation de facturation

Prime fixe par personne = 27.50 €

Elle englobe : collecte sélective + collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles

Exemple de la redevance annuelle, d'un foyer de 3 personnes : $115 + (27.50 \times 3) = 197.50 \text{ €}$

Chacun d'entre nous doit contribuer à améliorer le système. Déposons nos sacs dans les containers ; maintenons notre effort de tri ; soyons vigilants sur la propreté de notre territoire dans l'intérêt de tous.

Avec votre aide, les élus s'engagent à tout faire pour améliorer le dispositif.

Robert Pinet et l'ensemble des élus du bureau de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin

Nos rivières ont besoin d'actions !



Le comité de rivières Sud-Grésivaudan s'est réuni une première fois le 24 juin 2012. Composée de 86 membres représentant les collectivités, organismes d'Etat, professionnels, usagers et associations, cette instance a été créée pour suivre l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de rivières Sud-Grésivaudan.

Au cours de cette réunion, Vincent Lavergne, (Maire de Montagne, représentant le Pays de Saint-Marcellin), a été élu président du Comité de

rivieres. L'ensemble des acteurs de l'eau travaillent actuellement sur la programmation des actions qui seront réalisées par le contrat de rivières à partir de 2014 pour une durée de 5 à 7 ans.

Au programme : amélioration de la qualité de l'eau, restauration écologique des cours d'eau, préservation et mise en valeur des zones humides, gestion des risques, gestion quantitative de la ressource en eau...



Le badge pour la déchetterie

Quand vous allez à la déchetterie, n'oubliez pas votre badge, celui qui vous sert pour ouvrir les moloks. Ce badge est désormais obligatoire pour y accéder.



Ateliers numériques

S'initier à l'informatique ou internet, traiter ses photos numériques... les ateliers du cyber pij vous aident à acquérir les bons réflexes. Infos au 04 76 38 45 48.



Nouveau site web tourisme

L'office de tourisme intercommunal s'est doté d'un nouvel outil internet pour promouvoir les richesses et les acteurs touristiques du Pays. www.tourisme.pays-saint-marcellin.fr



Recensement 2013

Le recensement 2013 vient de se terminer. Celui-ci s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Merci à tous les montagnard(e)s pour leur accueil, à Jean-Marie Giraud, notre agent recenseur pour son efficacité et sa rapidité d'exécution. Merci à Corinne Mandier, chargée

de la mise en œuvre de l'enquête de recensement de la commune, qui a tenu en tant que coordonnateur communal un rôle primordial pour le bon déroulement de celui-ci.

En avant première, les chiffres clés de notre commune

Montagne
janvier 2013



140 logements

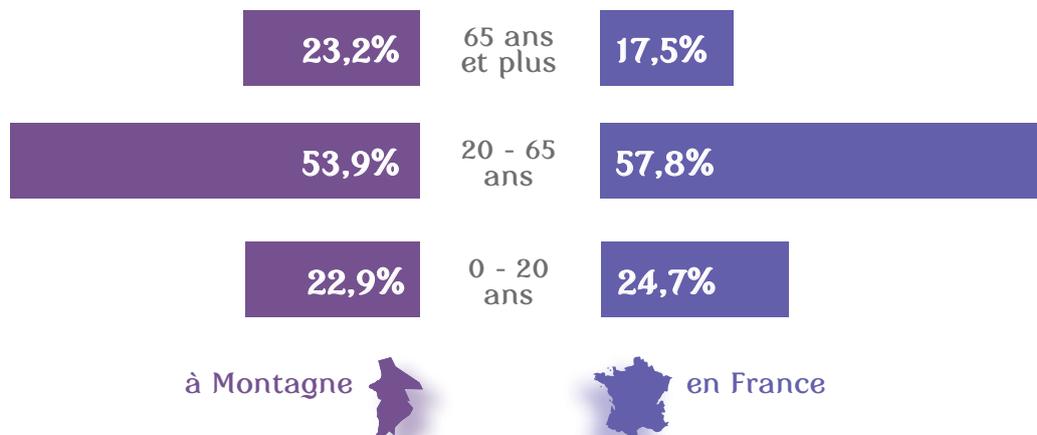


279 habitants



51% masculin

49% féminin



répartition de la population selon les tranches d'âge

2013 **279 habitants**

2009 **274 habitants**

2007 **273 habitants**

1999 **250 habitants**

évolution de la population montagnarde de 1999 à 2013

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions de logement...

Les résultats du recensement peuvent aider à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme pour les écoles ou pour les hôpitaux.

Ils permettent aussi aux professionnels de mieux évaluer le nombre de logements nécessaires et de mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre.



www.le-recensement-et-moi.fr



Repas offert aux aînés de la commune



Le traditionnel repas annuel s'est déroulé le 29 avril dernier, malgré un petit problème de logistique de dernière minute. Dans la nuit du vendredi au samedi précédant le repas, de *gentilles personnes* ont vandalisé la salle des fêtes. Nous avons tout remis en état, changé la décoration initiale pour que tout le monde soit accueilli dans de bonnes conditions. Merci aux *petites mains* pour leur aide précieuse.

Dimanche 29 avril, les 44 convives furent ravis de se retrouver afin de passer une agréable journée ensemble. Après l'accueil par Corinne Mandier, le traiteur de l'année (Ludovic Champon) fut présenté à l'assemblée. Le repas préparé par ce dernier, avec un menu digne des grands chefs, a été très apprécié par nos anciens.

Au dessert remise de cadeaux pour les anniversaires et toujours



une attention particulière pour les doyens de notre commune, Claire Belle (93 ans) et André Brun (92 ans). Jules Brechon (90 ans), et Anne-Marie Giraud (80 ans) furent aussi honorés. Une orchidée pour les dames et un coffret de vin pour les hommes

Puis l'après-midi se poursuivit de manière récréative : jeux de cartes, jeux de boules, discussions entre amis...

Le 13 Décembre, sept colis de fête ont été porté par



Vincent Lavergne et Corinne Mandier, aux personnes de plus de 80 ans qui n'avaient pu assister au repas : Jeanne Pressard, Eliane Chaloin, Thérèse Clément, Lucette Lambert et Antoine Boffelli. Deux colis ont été porté à la maison de retraite de Parnans *Les tilleuls* où résident désormais Simone Revol et Max Chanclin.



souvenirs, souvenirs...

année scolaire 1992-1993



Vous reconnaissez-vous, ou certaines têtes vous sont-elles familières ?

1^{er} rang accroupis : ?? ?? , Anthony Audrapt, Jérôme Sester, Magalie Guinard, ?? Peyrat, Delphine Guinard, Combe Christophe.

2nd rang debout : Stéphanie Combe, Joséphine Buisson, Romain Bois, Marjorie Guinard, ?? Lambert, Nancy Genin Commier, Cédric Sénéclauze, Jacqueline Buisson (institutrice), Pascal Viala

Etat-civil 2012

Naissance

Yann Buisson, né le 18 Janvier

Izia Cellier, née le 1^{er} Février

Marion Mendés, née le 12 novembre

Décès

Marie-Christine Cotte, le 29 mai

Marie Bossan le 10 juillet

Mélanie Achard, le 8 décembre



📣 Bibliothèque, les bénévoles ont besoin de votre soutien

Le relais bibliothèque tient cette année deux permanences mensuelles (mairie 1^{er} étage) : le 1^{er} mercredi du mois, de 10H à midi et le 3^{ème} vendredi du mois de 16H à 18H.

Jusqu'à fin mars le thème du mercredi tourne autour de l'écologie et du jardinage. D'avril à juin se sera la découverte du monde.

Force est de constater que la fréquentation des permanences s'essouffle, tout comme la motivation



Izia & Marion, 2 futures lectrices...

des bénévoles qui tiennent à bout de bras le relais. A la rentrée de septembre, le relais risque de s'arrêter.

Si vous voulez les encourager et maintenir ce relais, n'hésitez pas à les rejoindre lors des prochaines permanences (voir dates dans l'agenda en dernière page), pour consulter, emprunter : romans, BD, polars, albums... et apprécier leurs animations.

📣 Le 1^{er} mai au temps des chevaliers



Oyez, Oyez Montagnards et Montagnardes, les gentes damoiselles et preux chevaliers du 1^{er} Mai tiennent tout d'abord à vous souhaiter une bonne année ainsi que leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. Chaque année, nous avons à cœur de vous conter nos escapades nocturnes de la nuit du 30 avril au 1^{er} Mai dans le journal communal, et pour 2013 nous ne dérogeons pas à cette règle.

Comme vous en avez pris l'habitude depuis quelques années déjà, nous déambulons à travers la commune

dans des tenues toujours plus farfelues d'année en année pour vous faire don d'un petit brin de muguet. Cette année le thème choisi était le Moyen Age, en rapport au film « Les Visiteurs » dont la plupart d'entre nous sommes fans. Nous espérons donc vous avoir remémoré Godefroy de Montmirail et son fidèle écuyer Jacouille dans nos tenues de chevaliers, moines et autres... Vous avez sûrement remarqué qu'une invitée surprise s'était joint à nous, la poule! Ne vous inquiétez pas, elle a bien été traitée et nous a accompagné tout au long du chemin avant de regagner le poulailler avec ses congénères dès l'aube.

Comme les années précédentes, nous avons été très bien reçus par les maisons qui nous ont ouvert leur porte. En échange de notre muguet, nous avons reçu des présents de la part des Montagnards, moult écus et piécettes d'or. Nous nous sommes même parfois vu offrir pitance et le gîte par certains d'entres vous. Avec l'argent collecté, nous n'avons pas encore fait d'activité, mais nous le gardons précieusement pour faire quelque chose plus tard dans l'année.

Par cet article, nous tenions à tous vous remercier et nous vous invitons à nous ouvrir encore plus nombreux pour 2013.

Anthony, Benoît, Gaëlle, Guillaume, Jean Baptiste, Jérémy, Kathleen, Mathieu, Marine, Raymond, Solène



Corinne Mandier
adjointe à la vie sociale

Le CCAS, c'est aussi...

On cantonne souvent l'action du CCAS au repas des aînés. Et bien, il ne fait pas que cela. Le CCAS joue aussi un rôle important sur notre commune pour aider les familles en difficulté.

Il apporte son aide pour rédiger des dossiers sociaux, suivre des dossiers d'APA, créer du lien avec l'ADMR de Saint-Antoine l'Abbaye, les assistantes sociales

du secteur (Conseil Général et MSA), les cabinets infirmiers (Chatte et Saint-Antoine).

Vous pouvez aussi trouver en mairie, tous les dossiers relatifs à l'aide sociale, l'APA, les demande de foyers logement, d'hébergement temporaire et EHPAD, les démarches pour installer une télé assistance à domicile...

Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter pour tous renseignements, c'est aussi le rôle du CCAS de votre commune. N'hésitez pas à passez en mairie (aux heures d'ouverture) et nous répondrons, dans la mesure du possible, à votre demande.

Internet, le haut débit en vue !

Suite à la réunion publique du 26 septembre 2012, avec le conseil général de l'Isère et Alsatis (son partenaire, pour la couverture des zones blanches), le conseil municipal a délibéré en faveur de l'installation de micro stations wifi sur la commune. La partie administrative faite, les installations techniques se sont réalisées fin 2012, début 2013, à l'église et au quartier des Secs. La dernière station est installée sur le clocher de Saint-Bonnet de Chavagne, dont le maire a joué la solidarité avec les voisins.

Fin février, début mars, Alsatis reviendra sur la commune pour présenter ses offres commerciales. L'offre standard sera un accès à internet à 4Mégaoctets (Mo), pouvant être couplé à une offre téléphonique. Cette couverture est la bienvenue, car l'absence d'internet haut débit commençait à être pénalisant pour la commune et ses habitants.



Et ce ne devrait être qu'un début, puisqu'entre 2013-14, le Département et Alsatis vont densifier leurs réseaux wifi pour arriver à proposer à terme des offres à 20 Mo ! On pourrait donc passer en quelques mois de la rame au jet ski.



vœux du conseil municipal

13 janvier



vœux suite...

13 janvier

autour de la table lors du repas des aînés



29 avril



29 avril

repas des aînés, au tour des cartes...

vus à la télé ! les élèves de l'école



16 mai



8 mai

pendant la cérémonie du 8 mai

vogue : jockeys du tiercé aux chèvres et coaches



19 août



réunion internet haut débit

26 septembre

réunion publique sur les soucis d'eau potable



16 octobre



discours, lors de la commémoration

11 novembre



Agenda 2013

mars

Mercredi 13 mars, permanence bibliothèque de 10H à 12H, mairie (1^{er} étage).

Samedi 23 et dimanche 24 mars, repas chasse organisé par l'ACCA, à midi à la salle des fêtes.

Vendredi 29 mars, permanence bibliothèque de 16H à 18H, mairie (1^{er} étage).

avril

Mercredi 10 avril, permanence bibliothèque de 10H à 12H, mairie (1^{er} étage).

Dimanche 14 avril repas du club de l'amitié, à 12H à la salle des fêtes.

Vendredi 19 avril, permanence bibliothèque de 16H à 18H, mairie (1^{er} étage).

Dimanche 21 avril repas offert aux aînés montagnards par le CCAS.

mai

[date non connue] vide grenier du sou des écoles, à Saint-Bonnet de Chavagne.

mai

Mercredi 15 mai, permanence bibliothèque de 10H à 12H, mairie (1^{er} étage).

Vendredi 31 mai, permanence bibliothèque de 16H à 18H, mairie (1^{er} étage).

juin

Mercredi 12 juin, permanence bibliothèque de 10H à 12H, mairie (1^{er} étage).

Vendredi 28 juin, permanence bibliothèque de 16H à 18H, mairie (1^{er} étage).

juillet

Vendredi 5 juillet, kermesse organisée par le sou des écoles, à Saint-Bonnet de Chavagne.

août

Samedi 17 et dimanche 18 août, vogue organisée par le comité des fêtes et l'ACCA.

décembre

Dimanche 1^{er} décembre, matinée boudin organisée par le comité des fêtes. A la salle des fêtes.